

L'honorable M. Sanford a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 17 février 1892.

Dans l'affaire de Hattie Adèle Harrison, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle H de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Sanford a présenté la pétition de Hattie Adèle Harrison, de la ville de Tilsburg, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues et reçues :—

De Thomas Hills et autres, de Seaforth; de Sara N. V. Patterson et autres, d'Oakville; et de Sara Shields et autres, de Dundalk; du révérend W. A. Duncan et autres, du Sault Sainte-Marie; de Charles McGolrick et autres, de Little Current; de May McLaurin et autres, de Fort William; et, de James B. Millar et autres, de Spencerville; de Mary Kerr et autres, de Brooklin; et, de R. W. Thompson et autres, de Thornton; de A. G. Livingstone et autres, de Forrest; de W. Watters et autres, de Botany; de J. Beckett et autres, de Thamesville; de A. Beamer et autres, de Petrolia; et, de W. Bradley et autres, de Flesherton; de Charles Thomson et autres, du comté de Victoria; de W. H. Lorres et autres; de W. H. Chamberlain et autres, d'Oakwood; de M. E. Stewart et autres, de Durham; de Duncan McMillan et autres, de Glenarm; de E. F. White et autres, de Graham; et, de C. Curtis et autres, de Fenelon Falls; D'Agnes McElderry et autres, de Glencoe; de J. G. Whittaker et autres, de Winona; et de D. McLachlan et autres, de Woodville; demandant que la section canadienne de l'Exposition Universelle de Chicago soit fermée les dimanches.

De M. L. Davis et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer et de canal du Lac Manitoba; demandant un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel elle doit achever sa ligne projetée et pour renouveler l'acte qui la constitue;

Du Bureau de Commerce de la cité de Hamilton; demandant de nouveaux amendements à son acte d'incorporation;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever la construction de son chemin de fer.

L'honorable M. Gowan, du comité des divorces, a présenté son premier rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 17,
SAMEDI, 19 mars 1892.

Le comité spécial des divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Ada Donigan, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph Albert Donigan, conformément à la règle J de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.